

masculin, comme si on la croyait forcée de respirer l'âcre atmosphère propre à ce lieu et qui met sur tous les objets — jusque sur son front charmant — une teinte grise, fanée.

On prend en pitié son sourire naïf et immuable qui s'associe aux bruyantes hilarités de joyeux compères.

Et la pensée nous vient qu'à certains soirs de réunions plénières, durant lesquelles on rebourre es pipes et vide quelques verres en racontant de

bonnes histoires, l'indélicatesse visible des mouches innocentes est peut-être la moindre profanation que souffre la pauvre tête de madone.

Je me suis imposé de peindre cette situation sous ses couleurs réelles, cherchant à persuader par l'éloquence des faits.

Ma conclusion à cet article ressemble à celle des précédentes : Une femme reçoit les hommages et les égards que sa conduite sait lui attirer.

Marie Vieuxtemps

Savoir Vivre.

VISITES DE CÉRÉMONIE.

Les visites de cérémonie sont celles que se doivent entre eux, — et leurs femmes entre elles, — les officiers d'un même régiment, les magistrats d'un même tribunal, les fonctionnaires d'un même ministère, etc. Elles sont obligatoires au nouvel an, à l'arrivée, au départ. Les autorités civiles d'une localité, si petite qu'elle soit, ont droit aussi à ce genre de visites dans les mêmes circonstances.

Rien n'empêche que les visites de cérémonie ne se transforment en visites de convenances, puis en visites intimes ; mais tout le temps qu'elles ne sont que cérémonieuses, elles doivent être fort courtes. Toutefois, ne leur donner qu'une durée de cinq minutes serait une autre erreur. Il serait plus absurde de se relever aussitôt après s'être assis que de "s'éterniser" pendant une heure.

En restant un quart d'heure, on fera preuve d'un parfait savoir-vivre. En effet, il est aisé de trouver, de part et d'autre, quelques phrases suffisantes pendant cet espace de temps.

Les visites de cérémonie sont rigoureusement rendues dans les huit jours.

Il va sans dire qu'une maladie, un événement imprévu un malheur, exempté de cette étiquette, mais quand la vie a repris son cours, on explique à qui de droit le retard involontaire qu'on a apporté à remplir le devoir mondain, ou plutôt social.

Au sujet des visites cérémonieuses et obligatoires du jour de l'an, quelques personnes s'imaginent qu'elles doivent employer des formules spéciales au début de la visite faite, à cette occasion.

Il n'y a aucune différence entre sa manière de faire ce jour-là et celle des jours ordinaires. On n'offre ses vœux qu'à ses parents, ses amis intimes, ses bienfaiteurs. Pour les autres personnes, la visite ou la carte dans les délais voulus suffit amplement. Il va sans dire qu'il y a des cas d'exception.

C'est au bon sens, à l'expérience de déterminer les circonstances où l'on peut, où l'on doit enfreindre les règles générales. Ainsi un jeune instituteur, reçu avec assiduité dans la maison d'un maire aimable et bienveillant, ne manquera nullement à la correction ni à l'élegance en lui faisant gentiment ses souhaits pour l'année nouvelle. Si les relations sont froides ou banales, il est clair qu'on n'a à s'acquitter que du devoir officiel... tout sec.

Visites de convenances. — Les visites de convenances sont celles que l'on fait à intervalles trop éloignés pour qu'elles aient couleur d'intimité, et pourtant, à distances assez rapprochées pour établir ce qu'on appelle des relations et se traiter de connaissances. Pour préciser, c'est aller voir les gens tous les deux ou trois mois, à leur jour. Ces visites doivent être rendues avec exactitude.

Visites de digestion. — Les visites de digestion ont lieu dans les huit jours qui suivent un dîner ou un bal auquel on a été invité, et alors même qu'on n'y a pas assisté. Cette visite n'est pas rendue par les amphitryons auxquels on la devait.

Visites de condoléances. — Le laps de temps qui s'écoule entre un événement douloureux, survenu à une personne de connaissance, et la visite